REEH 5773

n°181

CHAVOUA TOV

Feuillet hebdomadaire
www.torah-box.com

Feuillet dédié pour la réussite matérielle et spirituelle de Yaakov TOUBOUL

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

La section «Rééh» commence une nouvelle partie du livre de Devarim.

Alors que les sections précédentes revenaient sur les évènements du peuple dans le désert et sur la leçon à en tirer, celle-ci traite de la venue en Terre d'Israël et des lois qui s'appliqueront, en général et en ce qui concerne les idoles, par opposition au Sanctuaire de Hachem au lieu qu'Il choisira. Elle commence par l'ordre de donner la bénédiction et la malédiction sur l'accomplissement des mitsvot, en arrivant à Elonei Moré.

Ensuite, on ordonne au peuple de servir Hachem à l'endroit choisi comme centre unique, après avoir extirpé les idoles, et de ne pas se laisser entraîner par les divers incitateurs qui risquent de faire fauter Israël en les détournant de Hachem.

Le corps doit être sanctifié dans sa forme extérieure et dans la nourriture, «car tu es un peuple saint». On observera le «Maasser» et la Chemita dans la récolte de la terre et la vie de la société par la chemita de l'argent et la générosité envers les pauvres, et par la Chemita de l'esclave qui redevient libre ou se fait percer l'oreille.

A la fin de la paracha il est question d'un service plus facile qui a également lieu dans le Sanctuaire, à propos de l'aîné de la bête quand il n'a aucun défaut, et les sacrifices des fêtes au lieu choisi.

UN TRÉSOR DE LA PARACHA

On ne peut comprendre la Torah que si...

Dévarim (11;26) : « Vois, Je donne devant toi aujourd'hui la bénédiction et la malédiction. »

Apparemment, il n'y a pas lieu ici de dire « Vois » ! Est-ce que la bénédiction et la malédiction sont des choses qui se voient ?

J'ai pensé expliquer que le mot « vois », avec l'addition d'un pour le mot lui-même, a la même valeur numérique que le mot « Raz » (secret), c'est-à-dire que quiconque cherche à voir et à trouver les secrets de la Torah, les trouve, et on lui en révèle tous les mystères, ainsi que le dit le roi David (Téhilim 119, 18) : « Dévoile mes yeux et je contemplerai les merveilles de Ta Torah.

Quant à celui qui ne veut pas voir les secrets de la Torah et ne se donne aucun mal pour cela, même s'il étudie le même chapitre et le même enseignement que son ami, il ne trouvera pourtant pas ce qu'a trouvé celui-ci.

C'est aussi ce qu'a dit le roi Chelomo (Michlei 2, 4-5) : « Si tu la demandes comme l'argent et que tu la recherches comme des trésors, alors tu comprendras la crainte de Hachem et tu trouveras la connaissance de D.ieu »

A quoi est-ce que cela ressemble ? A un homme qui a perdu quelque chose, qui en est affligé, et qui se demande comment il va faire pour la retrouver. Quand a-t-il une chance de trouver ce qu'il a perdu ? Uniquement s'il le cherche partout, mais s'il reste assis chez lui en pleurant sans rien chercher, est-ce que ce qu'il a perdu va revenir tout seul chez lui ?

C'est la même chose. On ne peut pas comprendre les paroles de la Torah ni trouver les perles qu'elle contient avant de les chercher en se donnant du mal.

Les Sages ont dit (Meguila 6b) : « Si quelqu'un te dit : je me suis donné du mal et je n'ai rien trouvé, ne le crois pas. Je ne me suis donné aucun mal et j'ai trouvé, ne le crois pas, je me suis donné du mal et j'ai trouvé, crois-le. De quoi est-il question ? Des paroles de Torah. »

On apprend de là qu'il n'y a personne qui comprenne les paroles de la Torah à moins de les avoir recherchées et de s'être donné du mal pour elles. Les Sages ont dit (Avot 6, 1) : « Quiconque étudie la Torah sans motifs ultérieurs, on lui révèle les secrets de la Torah.

PARACHA : REEH

PARIS - ILE DE FRANCE
Entrée : 21h11 • Sortie : 22h24

Villes dans le monde

Lyon	20h51 • 22h00	Nice	20h36 • 21h42	Los Angeles	19h36 • 20h34
Marseille	20h42 • 21h48	Jerusalem	18h56 • 20h14	New-York	19h53 • 20h56
Strasbourg	20h49 • 22h01	Tel-Aviv	19h16 • 20h17	Londres	20h30 • 21h48
Toulouse	20h59 • 22h05	Bruxelles	21h10 • 22h27	Casablanca	19h13 • 20h10

Prière de respecter la sainteté de ce feuillet : ne pas le jeter ni le transporter Chabbath

Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

La Tsédaka, une mitsva qui persiste à jamais

Dévarim (15, 11) : «Ouvre certainement ta main à ton frère, au pauvre et à l'indigent»

Rabbi 'Haïm Vital, le disciple du Ari zal, témoigne dans son livre «Ta'amei HaMitsvot» qu'en ce qui concerne la générosité et le renoncement, «j'ai vu chez mon maître [le Ari zal] qu'il ne faisait pas attention à ce que ses vêtements soient très honorables, pour la nourriture il mangeait extrêmement peu, et en ce qui concerne les dépenses pour son épouse il dépensait ce qu'elle désirait. En tsedaka, mon maître donnait avec une grande joie et de très bon cœur, largement, et parfois il ne regardait même pas s'il lui restait quelque chose en main ou non.

Mon maître a dit que chaque mitsva a une lettre de l'alphabet; quand on fait une mitsva, la lettre de cette mitsva brille sur son front, et la lettre de la mitsva précédente disparaît. Cela s'applique quand on fait la mitsva seul, car ensuite elle est avalée à l'intérieur. Mais quand on fait la mitsva de tsedaka, sa lettre ne s'en va pas rapidement comme les autres lettres des autres mitsvot, mais elle brille sur son front pendant toute la semaine. C'est cela «sa tsedaka persiste à jamais».

"ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES"

AU "HASARD"...

Comment me renforcer au milieu des souffrances ?

Question : Comment me renforcer spirituellement alors que je suis environné d'épreuves, que je prie, supplie même, sans la moindre réponse ?

Réponse du Rav Yaakov-Israel Lugassy : Nous savons bien la valeur des épreuves et souffrances. Il semble pourtant nécessaire d'ajouter un point important à mes yeux. Lorsque ton corps souffre ou que tes finances vont mal, que tu es dans le besoin, c'est en fait la partie matérielle de ton être qui est affectée.

La partie spirituelle, ton âme, n'éprouve pas la moindre souffrance et au contraire, elle se réjouit, car elle peut de ce fait atteindre la perfection. Ceci est enseigné dans le Zohar : « Lorsque le corps s'abîme, l'âme se parfait. Lorsque le corps se parfait, l'âme s'abîme ».

Lorsque le corps reçoit tout ce dont il a besoin, l'âme est en souffrance, car il lui est alors difficile de se rapprocher d'Hachem. L'homme doit donc savoir qu'au moment où il est éprouvé, son âme se réjouit de pouvoir quelque peu s'échapper de sa prison corporelle. Elle peut bénéficier d'une entrevue avec son Père céleste et retrouver les sensations du passé, celles qu'elle ressentait avant qu'elle n'ait été insufflée dans le corps présent. *Extrait du livre «Ma Pensée Juive (tome 1)» (Editions Torah-Box)*

LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Les téfilines de Leibel

Chaque matin, Reb Gil arrive le premier devant le Kotel (Mur Occidental), pour les prières d'avant l'aube. Le premier, car il désire arranger les chaises pour les fidèles qui tiennent à prier tôt, pour réveiller le matin plutôt que de se laisser réveiller par lui... Dernièrement, un nouveau venu tint à se joindre au groupe : c'était un visiteur américain qui s'intégra rapidement à ce «Minyane» spécial.

Appelé Leibel, il aidait Reb Gil à arranger les chaises. Tout en rangeant, il lui demanda : «Quel est exactement votre job ici ?» En souriant, Reb Gil répondit : «J'aide les gens à mettre les Téfilines ici, devant le Kotel, l'endroit le plus saint du judaïsme !». Leibel ouvrit grand les yeux et, lentement, déclara : «Moi, j'ai aidé les gens à mettre les Téfilines dans les camps de la mort !» Stupéfait, Reb Gil le regarda, atterré, puis lui demanda de s'asseoir et de lui raconter son histoire.

Alors que Leibel venait de célébrer sa Bar Mitsva, les Nazis l'avaient raflé, lui et sa famille durant l'une de leurs «actions». Juste avant de quitter la maison, le père de Leibel lui avait recommandé de prendre de grandes bottes pour garder ses pieds au chaud. Leibel se précipita dans sa chambre, saisit ses Téfilines et son Sidour (livre de prières) qu'il venait d'acquérir et les fourra dans ces bottes trop grandes pour lui. La famille tout entière dut alors quitter la maison pour toujours.

Le voyage en wagon à bestiaux fut effroyable et Leibel fut séparé dès l'arrivée de sa famille. A cause de sa petite taille, on lui intima l'ordre de rejoindre les autres enfants – à gauche c'est-à-dire la file qui était dirigée immédiatement vers la chambre à gaz. Les Juifs savaient déjà ce à quoi servaient ces énormes usines. Rassemblés dans l'immense salle, les enfants reçurent l'ordre d'enlever leurs vêtements pour «la douche». Tandis qu'ils se tenaient tous là en état de choc, Leibel déclara que telle n'était pas la façon correcte pour des Juifs d'entrer au ciel. Il leur dit de se mettre en rangs par 5 et de marcher ensemble : ils entreraient dans la chambre à gaz en chantant «Ani Maamine» («Je crois d'une foi parfaite dans la venue du Machia'h»).

Les gardiens nazis ne pouvaient en croire leurs yeux : les enfants juifs se mettaient en rangs par 5 et se mettaient à chanter aussi fort qu'ils le pouvaient, leurs visages transfigurés par la confiance et la dignité, tout en marchant en direction des portes. Un des officiers hurla : «Silence !». De façon tout à fait incompréhensible, il aboya vers eux l'ordre de se rendre dans une autre direction, un endroit où ils durent ramasser des vêtements de prisonniers.

C'est ainsi que tout le groupe échappa à la mort programmée. Tandis que les enfants se tenaient en rang pour recevoir leurs pyjamas rayés, Leibel aperçut les bottes de son père qui avaient été jetées au bord de la pile avec leurs anciens vêtements. Leibel se tourna vers les enfants et leur demanda de l'aider : ils devaient se disputer entre eux et créer un grand désordre. Les enfants ne pouvaient pas refuser cela à celui dont l'inspiration venait de leur sauver la vie. C'est ainsi que Leibel put se glisser jusqu'aux bottes et récupérer ainsi - sans que les Nazis ne s'en aperçoivent – ses précieux Téfilines et son Sidour.

Durant les longs mois qu'il passa dans différents camps, Leibel réussit à cacher son trésor. C'est ainsi que non seulement lui mais aussi d'autres Juifs purent mettre les Téfilines à chaque fois que c'était possible.

Dans les flammes de l'enfer, de jeunes Juifs continuaient à accomplir la volonté de D.ieu et à mettre les Téfilines au péril de leur vie.

Reb Gil et Leibel continuèrent de parler ensemble jusqu'à l'heure de la prière du matin, quand le soleil chasse l'obscurité et les souvenirs de la nuit.

Après la prière, Reb Gil prit sa place habituelle au stand des Téfilines devant le Kotel et s'adressa à un soldat qui s'y rendait avec son régiment pour lui proposer de mettre les Téfilines. Le soldat le regarda avec dédain, avec pitié même puis siffla entre ses dents : «Ce truc ridicule n'est pas pour moi !». Reb Gil se mit alors à lui raconter l'histoire qu'il venait d'entendre le matin même.

Accablé, le soldat regarda le sol, puis le ciel. Les yeux remplis de larmes, il remonta sa manche gauche, accepta que Reb Gil l'aide à mettre les Téfilines sur le bras et la tête et récita sobrement la bénédiction et la phrase ancestrale du Chema Israël.
Le lendemain, Reb Gil raconta l'épisode à Leibel. Celui-ci sourit et dit : «J'aide donc encore des Juifs à mettre les Téfilines, soixante ans après !»

Traduit par Feiga Lubecki
La sidra de la semaine

UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

S'habiller selon un ordre

(Rav David Haddad)

Au moment de se laver ou de s'habiller, on tâchera de commencer par la tête car celle-ci est « reine » sur tous les membres. C'est la raison pour laquelle le premier vêtement que l'on mettra sur soi sera le couvre-chef. Ensuite, on donnera la préséance à la main droite sur la gauche que ce soit pour se laver ou pour enfiler les manches. Cette priorité sera également de vigueur au sujet des jambes, la droite ayant systématiquement une supériorité sur la gauche dans la Torah. Pour se dévêtir on donnera priorité à la gauche car c'est de cette façon que la droite se trouve honorée (Talmud Chabbath p. 61a ; Chéérit Yossef tome I, p. 19 ; Choul'han Aroukh HaRav 2, 4 ; Ben Ich 'Haï Parachat Vayichla'h chap. 17; Michna Beroura ad loc. alinéa 5; Kaf Ha'Haïm ad loc. alinéa 9).

Selon la loi stricte exposée dans le le Talmud et des décisionnaires, il est permis de s'habiller et même de satisfaire ses besoins naturels avant même de faire la Nétilat Yadayim, et ce, d'autant plus si l'on s'est couché après 'Hatsot. Toutefois, quiconque s'efforcera de faire Nétilat Yadayim à son réveil comme le prescrit le Zohar attirera sur lui la bénédiction (Yalkout Yossef Hilkhot Hachkamat HaBoker p. 384-387 ; l'auteur du Halakha Beroura tome I, p. 53, alinéa 2 et p. 54 alinéa, 4 rapporte l'opinion de son père le Rav Ovadia Yossef chlita voulant qu'une personne qui ressoit un besoin pressent à son réveil ne devra pas se retenir mais devra se soulager avant de faire Nétilat Yadayim).

PERLE `HASSIDIQUE

« D.ieu se trouve là où on le laisse entrer. »

(Rabbi Mena'hem Mendel de Kotzk)

QUIZZ PARACHA

1. Dans quelle mesure des animaux consacrés atteints d'un défaut physique conservent un degré de sainteté même s'ils ont été rachetés ?
2. Pourquoi les Bné-Israël ont-ils pu assister à l'anéantissement des Cananéens ?
3. Comment les Bné-Israël maintiennent-ils leur statut de peuple saint (« am kadoch ») ?

1. On peut les consommer, mais ni leurs tontes ni leurs laits ne sont permis.
2. Ne pas suivre leurs actions dépravées.
3. En évitant les excès même dans les choses autorisées.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :
'Hevrat Pinto, Rav Moché Pell, Rav Ron Chaya, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org

LEAVA.fr la flamme

UniversTorah.com
Au nom de Rabbi Shlomo Aben Danan
INFOS | VIDEOS | DOSSIERS

Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israel : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Reponsable de la publication : Binyamin BENHAMOU